



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Objet : Donner acte suite au dépôt de dossier de
porter à connaissance du 27 janvier 2022

Beauvais, le 22 MARS 2022

Monsieur le Directeur,

Par courrier daté du 27 janvier 2022, vous avez transmis un dossier de porter à connaissance informant :

- du changement de dénomination sociale de votre société et du déménagement du siège du groupe,
- des modalités retenues en terme de dispositif de lutte contre l'incendie pour le site situé au lieu-dit « Saint Corneil » à Longueil Sainte Marie.

Après examen du dossier et de votre engagement relatif au positionnement du concasseur lors des prochaines campagnes, j'ai l'honneur de donner acte par la présente, aux modifications apportées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Sébastien LIME

LAFARGE GRANULATS
Carrière de Chevières
Lieu dit « Le Taillis »
CD 155
60126 LONGUEIL SAINTE-MARIE

03 44 06 12 34
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais